



Directives Invitation Benoit Lavoie 2022 7 au 10 avril 2022 à Baie-Saint-Paul

Pour assurer le déroulement de la compétition d'une façon sécuritaire, voici les directives à respecter.

▪ Directives pour chaque patineur

- ✓ Le patineur doit arriver prêt (c-à-d habillé, coiffé, maquillé).
- ✓ **Le patineur doit se présenter 1 heure avant l'heure prévue pour son événement.**
- ✓ Dans les 30 minutes suivant son arrivée, il doit se présenter à l'accréditation.
 - Le patineur procède à son inscription et remet son CD de musique. Pour tous les patineurs (ses) de STAR 5 et plus, **ne pas oublier de remettre votre feuille de contenu de programme.**
 - La responsable de l'accréditation indiquera alors à chaque patineur dans quel vestiaire il doit se présenter.
 - Il pourra ensuite se rendre dans les gradins.
- ✓ Chaque patineur aura accès à son vestiaire 30 minutes avant son événement.
- ✓ Donc, 30 minutes avant son événement, le patineur se présente à la responsable des vestiaires qui lui permettra l'accès au vestiaire qu'on lui aura assigné.
- ✓ Sa prestation terminée, le patineur aura 20 minutes pour quitter le vestiaire; et
- ✓ Se rendre dans les gradins.
- ✓ Après l'annonce des résultats de son événement, le patineur doit aller reprendre son CD de musique ainsi que ses résultats à la table prévue à cet effet,
- ✓ Une fois que le patineur a reçu son résultat et son CD de musique, il pourra se rendre dans les gradins ou quitter l'aréna.

▪ Directives pour les accompagnateurs et spectateurs.

- ✓ À leur arrivée, les accompagnateurs et les spectateurs se rendront dans les gradins.
- ✓ Les accompagnateurs des patineurs de 10 ans et moins pourront aller dans le vestiaire pour aider à attacher les patins (1 accompagnateur / 1 patineur).

▪ Directives pour les entraîneurs.

- ✓ Pour les entraîneurs, 1 entraîneur / 1 patineur.

N.B. : Le port du couvre-visage sera exigé en tout temps.

Merci de votre collaboration!

2022-03-27